

Radio Classique – « la minute du développement durable » - 8 avril 2008

BNP Paribas Asset Management : les fonds multisecteurs

Radio Classique : Nous poursuivons notre chronique sur l'investissement responsable – Eric Borremans vous avez présenté hier un panorama de l'offre des fonds ISR. Vous nous parlez aujourd'hui des fonds « généralistes » ou « multisecteurs ». Comment les entreprises sont-elles sélectionnées dans ces fonds ?

Eric Borremans : Les entreprises sont le plus souvent sélectionnées selon un ensemble de critères environnementaux, sociaux et bonne gouvernance. Parmi les critères environnementaux on retrouve par exemple la question du changement climatique et des émissions de gaz à effet de serre.

Radio Classique : Et dans le domaine social, quels sont les critères de sélection des entreprises ?

Eric Borremans : C'est par exemple le respect des droits humains par l'entreprise, ou encore la réduction des accidents de travail. Ce sont des enjeux particulièrement importants dans des secteurs à risque comme le pétrole et les matières premières.

Radio Classique : Mais c'est filtrés sont-ils vraiment sélectifs ?

Eric Borremans : Oui puisqu'on constate qu'environ 1/3 des entreprises sont exclues des portefeuilles ISR. On débouche donc sur des portefeuilles assez différents, mais dont la performance est aussi bonne, voir parfois meilleure que des fonds « classiques ».

Radio Classique : Eric Borremans, merci.